



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES ELUS COMMUNISTES ET REPUBLICAINS DU GARD

Conférence de presse jeudi 10 août 2017

Mesdames Messieurs les représentants de la presse et des médias

Notre ADECR a pris l'initiative de s'adresser aux médias en cette période pourtant naturellement réservée aux vacances car la situation nous semble suffisamment grave pour ne pas y consacrer le temps de la réflexion et de l'action.

Le gouvernement s'offre une communication prétendument « apaisée » pour une mauvaise réforme.

La conférence des territoires vient de livrer une belle démonstration de la capacité de l'exécutif à souffler le chaud et le froid pour, au final, figer le pays dans l'austérité et le chacun-pour-soi.

Le chef de l'Etat jure faire de la lutte contre la fracture territoriale une "priorité", mais le résultat de son plan sera de franchir une nouvelle étape de déconstruction de l'égalité républicaine.

Il va, en effet, accroître les inégalités entre territoires et donc contribuer à la révélation d'une France encore plus fracturée.

Qu'est-il proposé derrière ce discours apparemment rassurant :

D'abord c'est une nouvelle purge, une saignée sans précédent qui est imposée aux collectivités et aux services publics!

13 milliards d'économies au cours des cinq prochaines années, suppression totale à terme de la taxe d'habitation... mais aussi tel un objectif économique, réduction du nombre d'élus locaux, comme s'il s'agissait là d'une mesure nécessaire pour assainir la gestion des collectivités...et dans le même temps suppression massive du nombre de fonctionnaires

Ce sont les principales mesures annoncées par le président Macron devant les représentants des communes, départements et régions.

La douche est glaciale pour nous, élus locaux, qui avons déjà vu nos dotations amputées de 11 milliards d'euros les trois dernières années du quinquennat Hollande.

La méthode change mais la finalité reste la même. Le chef de l'État préfère responsabiliser les élus locaux en leur demandant de réduire d'eux-mêmes les dépenses de leur collectivité. D'où l'idée d'un "pacte", avec pour conséquence a-t-il toutefois prévenu, pour ceux qui ne joueraient pas le jeu, des dotations en baisse l'année suivante !

Sous-entendu ce sont les élus qui deviendraient responsables des futures baisses de dotations pour ne pas s'être mutilés eux-mêmes !

A l'analyse de ses déclarations lors de la conférence des territoires, nous pouvons clairement exprimer de réelles craintes quant à l'avenir des collectivités territoriales avec les Départements appelés à fusionner, les métropoles à se développer et les communes à disparaître, au travers d'une stratégie machiavélique d'auto liquidation, que constitue la

commune nouvelle, démarche facilitée au terme d'un parcours d'agonie financière, qui ne laisserait plus aucun espoir et plus d'autre choix aux élus, en premier lieu de nos communes rurales !

Pourtant, les citoyens en sont convaincus, moins d'élus de proximité c'est moins de lien pour avec les affaires publiques, c'est toujours moins de démocratie !

Comment accepter que l'on puisse déconsidérer à ce point le rôle que jouent les 540 000 élus locaux de proximité, dont l'écrasante majorité est constituée de bénévoles et qui sont de véritables ambassadeurs de la proximité et du quotidien dans les territoires !

Et pour couronner le tout, le gouvernement a publié le « décret d'avance » dans lequel il donnait la liste des redistributions de crédits qui auront lieu cette année.

Pour assurer certaines dépenses jugées urgentes, à hauteur de 5 milliards d'euros, le gouvernement a en effet choisi de retirer la même somme sur des dépenses actées en loi de finances.

Parmi ces crédits, 216 millions d'euros ont été pris sur la mission « relations avec les collectivités territoriales » (50 millions en autorisations d'engagement (AE) et 209 millions en crédits de paiement (CP). Principales victimes : la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) et la dotation politique de la ville.

Les conséquences ont été immédiates : dans plusieurs départements, les préfets ont fait savoir aux maires que des projets d'investissements cofinancés par la DETR étaient bloqués.

De plus, près de 8,8 millions d'euros en autorisations d'engagement (AE) et plus de 7,3 millions d'euros en crédits de paiement (CP) sont annulés sur le programme « concours spécifique et administrations », en raison de « *sous-consommations attendues au titre des calamités publiques et sur les travaux d'intérêt local* ».

Le ministère de la Cohésion des territoires devra également se serrer la ceinture, notamment sur les programmes « urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat » (184,9 millions d'euros en AE et 130,5 millions d'euros en CP), « impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire » (106 millions d'euros en AE et 35,1 millions d'euros en CP) et « politique de la ville » (130,4 millions d'euros en AE et 46,5 millions d'euros en CP).

Au sein de la mission « sécurités », 40 millions d'euros (AE et CP) sont notamment annulés du programme « sécurité civile ». Le programme « fonction publique » est également touché.

D'ailleurs comme l'a rappelé le représentant de l'association « villes et banlieues »

« Il n'aura pas échappé aux auditeurs attentifs du Président de la République, lors de l'installation de la « Conférence nationale des Territoires » ce lundi 17 juillet au Sénat, que la question des quartiers populaires prioritaires, centres anciens dégradés ou ensembles d'habitat social, n'apparaît pas comme une préoccupation particulière du Chef de l'État, du moins en ce qu'il en a exprimé, même si le terme banlieue a été cité une fois, et sans qu'il ne s'arrête sur les enjeux spécifiques à ces espaces urbains. »

Le ministère du travail n'échappe pas à cette purge et parmi les décisions prises en urgence, il y a la réduction du nombre d'emplois aidés. Cela se traduit concrètement pour les personnes concernées par le non renouvellement de contrats et pour les collectivités employeurs de ces

personnels, par une situation qui devient dans certains cas catastrophique : C'est vrai notamment pour celles qui ne peuvent pas faire fonctionner certains services sans ces types d'emplois pour des raisons budgétaires, notamment de nombreux services périscolaires des communes rurales, dont l'avenir même est menacé dès la rentrée de septembre.

Il y a donc urgence à apporter une réponse à ce problème parmi l'ensemble des préoccupations qui marquent notre actualité.

Cette rentrée de septembre sera sans aucun doute marquée par l'expression d'un mécontentement très fort, avec l'ensemble des mesures prises ou envisagées par Monsieur MACRON et son gouvernement.

Avec la hausse de la CSG, la baisse de l'ISF, la baisse des Allocations Logement, la loi Travail, les suppressions massives d'emploi dans la fonction publique...il ne manque pas de sujets qui inquiètent et suscitent une réaction populaire contre cette politique libérale, calquée sur les Directives Européennes et répondant parfaitement aux attentes du grand patronat et de la finance.

Car moins de services publics, c'est aussi plus de transferts vers les entreprises privées, moins de moyens pour la protection sociale et la santé, c'est plus de recettes pour les assurances et les banques vers qui se reportent les cotisations sociales !

Moins de moyens pour nos collectivités c'est aussi moins de travail pour les entreprises du BTP notamment, dont la commande publique constitue l'essentiel de leur activité avec là encore des conséquences négatives en termes d'emploi local.

Avec notre ANECR nous portons depuis très longtemps de véritables propositions alternatives concernant une réforme indispensable de la fiscalité locale, en commençant par la fiscalisation des activités financières, échappant aujourd'hui tout autant à la fiscalité locale qu'aux prélèvements sociaux, mais aussi en s'attaquant à l'évasion fiscale qui prive notre Pays de 80 milliards de recettes, soit 6 fois l'équivalent des prélèvements programmés pour les collectivités !

Dans le même esprit il faut construire une Europe au sein de laquelle peut s'imaginer tout autant une véritable harmonisation sociale qu'une harmonisation fiscale, mettant fin à tous les dumpings, qui d'une part privent les Pays de recettes indispensables et d'autre part placent les travailleurs en situation de concurrence insupportable !

Il faut réellement taxer les mouvements de capitaux dont le volume ne cesse de croître avec les risques que cela entraîne et favoriser fiscalement l'économie réelle

Enfin il faut que les hommes et les femmes de ce Pays puissent accéder à un emploi, ce qui permettrait à nos collectivités au travers de ressources nouvelles, de consacrer toujours plus et mieux à la réponse à tant de besoins dans nos collectivités !

Bernard CLEMENT

Président de l'ADECR du Gard

